

Franc suisse : monnaie européenne

Message de

Jean-Pierre Roth
Vice-président de la Direction générale
de la Banque nationale suisse

à l'occasion
du 20^e anniversaire de la
Fondation Jean Monnet pour l'Europe

Dorigny, le 20 novembre 1998

Au début de l'année prochaine, le continent européen connaîtra une véritable révolution. Cette révolution, comme tout choc de cette nature, déclenchera des vagues dont nous ne mesurons pas encore les conséquences. A la mosaïque des monnaies nationales que nous connaissons depuis toujours succédera l'ensemble homogène de l'euro. Après des siècles d'affirmation du pouvoir monétaire au niveau régional, la monnaie européenne unique remplacera les symboles monétaires nationaux. L'euro couronnera et cimentera les acquis de l'intégration économique de l'après-guerre et deviendra le symbole de la communauté de destin des Européens.

La génération actuelle, celle des ouvriers de la dernière heure, doit rendre hommage, ici, aux visionnaires, aux précurseurs, à ceux qui, horrifiés par les champs de bataille de la Première, puis de la Deuxième Guerre mondiale, se sont donnés pour ambition de jeter entre les peuples européens, si souvent en conflit, des ponts de plus en plus larges et solides. Jean Monnet a joué un rôle éminent à cet égard. La monnaie unique représentera cette solidarité, ce sens de l'intérêt commun qu'il espérait tant voir triompher sur notre continent.

Nous le savons, la Suisse se tient en marge du processus d'intégration. Elle n'a pas suivi le même chemin que les pays qui nous entourent. Aujourd'hui encore, elle ne se sent à l'aise que sur les sentiers escarpés de ses montagnes, observant à distance les grandes manoeuvres qui se déroulent dans les plaines.

L'analyse serait trop rapide qui consisterait à dire que notre isolement actuel est le simple reflet d'une incapacité de vouloir partager les idéaux de nos voisins en ne recherchant que nos intérêts de court terme. S'il se trouve ainsi isolé, c'est que notre pays a cherché, dans l'Europe ravagée du 20^e siècle, à protéger son identité et son indépendance, à éviter les champs de bataille. Pouvait-il faire autrement qu'emprunter les sentiers escarpés alors que les grands axes européens étaient ravagés par de sanglants conflits ?

Cette marche solitaire a aussi laissé son empreinte sur notre régime monétaire. Le franc suisse a connu une histoire différente de celle des monnaies qui nous entourent. Le franc est devenu un symbole extraordinaire de continuité historique et d'indépendance : ne sommes-nous pas le seul pays d'Europe dont les pièces de monnaie sont demeurées quasiment inchangées depuis leur introduction au 19^{ème} siècle ?

L'autonomie de notre action ne se reflète-t-elle pas dans le cours quelquefois excessif du franc sur les marchés ?

A l'origine pourtant, les Autorités helvétiques ne pouvaient imaginer que la monnaie de ce petit pays eût pu avoir un autre destin qu'européen. En effet, lors de la création du franc suisse en 1850, notre Parlement décida d'introduire sur notre sol le régime monétaire français dont on pensait qu'il allait servir de catalyseur au régime monétaire continental. Un nouveau pas dans ce sens fut franchi en 1865 par la conclusion par la France, la Belgique, l'Italie et la Suisse, du traité portant création de l'Union Monétaire Latine, union qui prévoyait l'uniformisation des régimes monétaires de ses participants. Le préambule du Traité déclarait que « la Confédération Suisse, sa Majesté le roi des Belges, sa Majesté l'Empereur des Français et sa Majesté le Roi d'Italie, également animés du désir d'établir une plus complète harmonie entre leurs législations monétaires, de remédier aux inconvénients qui résultent [...] de la diversité [...] de leurs monnaies [...] et de contribuer [...] aux progrès de l'uniformisation des poids, mesures et monnaies, ont résolu de conclure une convention à cet effet ».

Cette première tentative d'unification monétaire de notre continent ne résista pas aux troubles politiques et financiers. L'union chancela très rapidement et devint pratiquement inopérante dès la guerre franco-allemande de 1870. Les rivalités politiques entraînèrent les désordres monétaires.

Plus de 130 ans se sont écoulés depuis la création de l'Union Monétaire Latine. Les pays Européens sont de nouveau prêts à unir leur destin monétaire. Même si le monde actuel est plus complexe que celui du 19^{ème} siècle, les risques que leur entreprise rencontre un échec sont limités car leur préparation à la fusion monétaire a été très soignée. Par l'application de critères stricts de stabilité, leurs économies ont été placées en phase de convergence macro-économique et le Traité de Maastricht a conféré à la Banque centrale européenne les pouvoirs et l'autonomie indispensables à une bonne gestion monétaire. De plus, les Européens ont l'ambition de renforcer peu à peu leurs liens politiques, ce qui devrait insérer la monnaie commune dans un ensemble cohérent.

1. Les enjeux pour l'économie européenne

Comme je l'indiquai en introduction, la monnaie unique représentera une révolution pour l'Europe. Elle affectera le fonctionnement de son économie à tous les niveaux, au niveau des citoyens, par la disparition des signes monétaires nationaux, au niveau des entreprises, qui opéreront dans un environnement nouveau de stabilité, au niveau des Autorités, enfin, puisque la gestion des affaires deviendra commune dans un domaine de compétences traditionnellement nationales.

Pour les citoyens, pourtant, rien de spectaculaire ne se passera au 1^{er} janvier de 1999. Certes, les épargnants se verront offrir des produits bancaires libellés en euros ou pourront souscrire des titres en cette monnaie, mais la substitution des moyens traditionnels de paiement n'interviendra que trois ans plus tard, au moment du remplacement des coupures et des pièces nationales par les signes monétaires européens.

Même si des francs ou des marks circuleront encore durant les prochaines années, les citoyens bénéficieront malgré tout, dès le début, d'avantages résultant de l'introduction de l'euro au niveau des entreprises.

En effet, pour les entreprises européennes, l'euro sera une extraordinaire source de simplification et de transparence. A la multiplicité de prix libellés en différentes monnaies - plus ou moins stables entre elles - succédera l'unicité des prix en euros et l'absence de risque de change. L'instrument de la monnaie unique deviendra alors un fouet au service de la concurrence. Les frontières des marchés nationaux s'effaceront au profit de frontières nouvelles, européennes cette fois-ci. Les consommateurs et les entreprises auront ainsi accès à un marché de près de 300 millions d'habitants, plus large et plus concurrentiel que celui qu'ils ont connu jusqu'ici.

Pour les entreprises, la révolution de l'euro ne sera pas seulement celle de la transparence et de la concurrence accrues, mais aussi celle de la création d'un vaste marché de ressources financières libellées en euros. Le marché financier européen, aujourd'hui encore fortement cloisonné, deviendra un marché financier aux dimensions américaines où le capital circulera librement, sans obstacles dus aux risques de change. De Lisbonne à Helsinki, les conditions du crédit seront les mêmes, les marchés seront ouverts au placement et à l'emprunt de chacun. Il faut en attendre une efficacité accrue des in-

vestissements, une optimisation des décisions de localisation et, au fil du temps, l'apparition d'entreprises paneuropéennes dont on ne saura plus si elles sont françaises ou allemandes, ceci d'autant plus qu'elles auront, hélas pour nous, de plus en plus tendance à communiquer en anglais.

Avec la monnaie unique, le « grand marché européen » que l'Union européenne développe depuis les années 1980 prendra ainsi toute sa dimension, il sera non seulement le lieu où circuleront librement les biens, les services et les facteurs de production, mais il sera aussi un cadre d'allocation efficace des ressources.

La disparition complète des barrières nationales posera évidemment un défi extraordinaire aux Autorités européennes en charge de la politique économique.

2. Les enjeux pour la politique monétaire européenne

La Banque centrale européenne (BCE) incarne ce défi. Au premier janvier de l'année prochaine, la BCE aura, seule, la responsabilité de définir le cours de la politique monétaire européenne; la Banque de France, la Bundesbank ainsi que les banques centrales des autres pays de l'Union monétaire rejoindront les rangs ou, plus précisément, s'intégreront au Système européen de banques centrales.

Le transfert de la compétence monétaire vers la BCE est certainement l'acte le plus important puisque jusqu'ici le droit de battre monnaie et de définir le régime monétaire a toujours été considéré comme un privilège de la souveraineté nationale. Il est vrai que dans notre monde de globalisation et de coordination nécessaires des politiques nationales, la marge de manoeuvre effective dans le domaine monétaire est plus limitée que ce que certains l'imaginent. Les membres de l'Union européenne ont l'expérience des contraintes d'une gestion monétaire commune puisqu'ils ont été liés depuis 1979 par les règles de fonctionnement du Système monétaire européen. L'exercice collectif de la responsabilité monétaire prendra toutefois un tour nouveau car le fonctionnement du SME était fortement marqué par l'action de la Bundesbank. Le « one man one vote » au sein du conseil de la BCE placera le destin monétaire européen dans des mains différentes de celles que nous avons connues jusqu'ici.

Par ailleurs, il faut être conscient que la conduite centralisée des affaires européennes ne sera pas chose aisée. En effet, l'euro sera la monnaie d'une zone où les différences régionales sont encore très accusées. Ce sera la monnaie des Pays-Bas, pays à haut niveau technologique, où la main-d'oeuvre est fortement éduquée et celle du Portugal, où le développement de l'économie est à un stade moins avancé. Ce sera la monnaie de l'Irlande et de la Finlande, pays dont les situations géopolitiques sont fort éloignées. Ce sera aussi la monnaie de l'Italie - avec ses diversités - et de l'Allemagne. Bien des réalités régionales qui, jusqu'ici, pouvaient s'exprimer dans des marchés financiers locaux seront demain placées sous l'effet extraordinairement unificateur de la monnaie commune.

La gestion de cet ensemble contrasté ne se fera donc pas sans difficulté. Au coeur du problème se trouvera la politique de l'emploi, ce que le jargon d'économiste appelle le "fonctionnement du marché du travail". Deux remarques s'imposent dans ce contexte. La première est que si l'Union monétaire peut conduire à une uniformisation progressive des prix sur le marché européen des biens, il serait dangereux qu'elle pousse à l'unification précipitée des salaires. Comme les différences de productivité sont encore très importantes entre les pays européens, toute tentative visant à égaliser les salaires entraînerait des pertes régionales de compétitivité contraires à la croissance et à l'emploi. Ainsi, les bénéfices du nouvel ordre monétaire européen pourraient être compromis par une rigidité excessive des marchés nationaux du travail ou par une uniformisation injustifiée des rémunérations. Les "aventures salariales" qui, par le passé, conduisaient aux dévaluations ne pourront, demain, que conduire aux chômage local ou à l'émigration.

La seconde remarque tient à la nécessaire flexibilité des structures économiques en cas de difficultés régionales. La zone monétaire européenne, de par son ampleur, pourra être soumise à des chocs qui n'affecteront qu'une de ses régions en fonction de la position géographique de cette dernière ou de son type de production. Prenez l'exemple de l'impact sur la Finlande d'une crise dans le marché du bois ou de l'effet sur l'Irlande d'une dépréciation de la livre sterling, la monnaie d'un pays encore hors de l'Union. A ces chocs locaux, la monnaie commune ne pourra apporter aucun remède. L'euro est un instrument de gestion de la zone dans son ensemble, les problèmes régionaux demanderont donc des réponses régionales, d'abord une forte capacité

d'adaptation des structures économiques locales, ensuite une aide financière communautaire au titre de la solidarité.

De tout ceci, nous devons tirer deux conclusions révélatrices des enjeux européens de demain :

- la première consiste à souligner que, au-delà de ses aspects techniques, l'Union monétaire entraînera des conséquences sociales que les Européens devront apprendre à gérer en commun. Beaucoup sera demandé aux partenaires sociaux pour qu'ils assurent le succès de l'entreprise. Mais pourra-t-on - dans un ensemble paneuropéen - appliquer avec plus de rigueur les règles des disciplines et de bonne gestion que l'on s'est efforcé de suivre au niveau national ?
- la seconde, qui est un peu une conséquence de la première, tient à une intuition : la monnaie commune modifiera si profondément les conditions de fonctionnement de l'économie européenne et de mise en oeuvre de la politique économique qu'une nouvelle dynamique institutionnelle sera créée, qui poussera à la mise en place d'un gouvernement économique européen, voire à la création de nouveaux mécanismes d'appui aux régions. L'introduction d'une monnaie commune déclenchera forcément des forces centralisatrices. Ces forces se manifesteront dans l'organisation des marchés, comme dans l'architecture des institutions.

3. Les implications pour la Suisse

Si l'on peut utiliser le terme "révolution" lorsque l'on parle des conséquences pour l'Europe environnante de l'introduction de l'euro, on doit immédiatement constater que la monnaie unique aura aussi des répercussions très importantes sur les pays européens non-membres, et particulièrement sur la Suisse qui sera placée dans la situation unique d'être totalement entourée par la nouvelle zone monétaire.

Pour notre pays, l'apparition de l'euro n'entraînera pas de révolution car notre souveraineté monétaire, même si elle est relative, continuera d'être exercée par la Banque nationale. Néanmoins, pour la première fois de notre histoire, nous serons entourés d'une zone monétaire unifiée. Ce changement n'est pas seulement symbolique, il aura

d'importantes conséquences, certaines seront positives, d'autres comporteront des inconvénients. Passons ces éléments sous revue.

Positif est forcément le fait que nos exportateurs opéreront, à l'avenir, dans un nombre restreint de monnaies européennes. Il en résultera un marché plus homogène, dans lequel nos entreprises pourront agir plus simplement et librement. Si les objectifs de la BCE sont remplis, l'euro deviendra une monnaie de qualité comme l'a été le mark allemand dans l'après-guerre. La Suisse se trouvera alors située au coeur d'une zone monétaire stable et le sort d'un certain nombre de monnaies européennes qui furent, par le passé, source de perturbations pour notre économie, sera définitivement fixé. Plus de cassure entre monnaies fortes et faibles, plus de monnaies exotiques ou "méditerranéennes". Nous bénéficierons d'un environnement européen moins volatil, donc plus favorable au développement de nos exportations.

Contrairement à une image simpliste de notre situation, la Suisse souffre plus qu'elle ne profite des crises monétaires. Notre histoire le montre bien, notre économie a toujours supporté des coûts élevés d'ajustement en cas d'instabilité monétaire extérieure. Que l'on se souvienne de la chute du dollar dans les années septante ou de l'effondrement de la lire italienne au début des années nonante. Dans chacun de ces cas, nous avons dû adapter, dans la précipitation, nos structures productives à la nouvelle constellation des changes. Si le régime monétaire extérieur avait pu promouvoir plus de discipline, de tels ajustements n'auraient pas été rendus nécessaires ou, du moins, n'auraient pas été si brutaux.

Positif est également le fait que l'euro entraînera progressivement une unification du marché européen. A notre porte se créera un marché de la dimension du marché américain, dans lequel ne circulera qu'un seul moyen de paiement. Nos entreprises exportatrices, comme celles de l'Union elle-même, verront leur horizon s'élargir et leur cadre opératif se simplifier.

Mais la constitution d'un vaste marché européen comporte aussi des risques pour ceux qui, comme nous, resteront en marge de l'Union.

En effet, nous devons nous attendre à ce que le grand marché européen se transforme en un vaste marché intérieur puisque le commerce extérieur des Onze ne représentera

que les 10 % de leur PIB. De cette réalité nouvelle découlera immanquablement un changement progressif de la vision commerciale des Européens. Ceux-ci développeront peu à peu une mentalité de marché intérieur, demandant à leurs partenaires commerciaux de s'adapter à leurs règles internes et à accepter plus largement l'euro comme moyen de paiement. Il est ainsi vraisemblable que le franc sera moins utilisé qu'actuellement dans le règlement de nos exportations.

De plus, nous observerons vraisemblablement un usage accru de l'euro sur le territoire suisse. Aujourd'hui déjà, il est possible d'utiliser des monnaies étrangères pour effectuer des paiements dans les lieux touristiques. Demain, il faudra vraisemblablement étendre ces possibilités. L'usage de l'euro dans nos frontières et le double affichage des prix dans les zones à forte fréquentation touristique ne devraient toutefois se développer que lorsque les pays voisins auront abandonné complètement leur monnaie nationale.

De l'usage accru de l'euro comme monnaie de facturation et comme moyen de paiement sur notre territoire, il résultera une certaine fragilisation de notre économie car celle-ci connaîtra une plus grande exposition aux risques de change.

4. Les défis pour la politique de la Banque nationale suisse

Nous arrivons ainsi tout naturellement à nous poser la question qui préoccupe les milieux exportateurs, et bien entendu également la Banque nationale: quelles relations s'établiront entre le franc et l'euro et quels seront les moyens de la Banque nationale suisse pour parer d'éventuelles difficultés?

Vouloir faire, aujourd'hui, une prévision de la relation future entre le franc et l'euro est forcément hautement spéculatif car nous ne disposons que de peu d'éléments d'appréciation. D'une part, nous ne savons pas quel sera le cours de la politique de la BCE et, d'autre part, nous nous rendons compte que la conduite de la politique monétaire dans le nouvel ensemble européen pourra s'achopper à des difficultés. De plus, avec la conclusion des négociations bilatérales, nous verrons aussi se resserrer les liens entre la Suisse et l'Union européenne.

Face à ces incertitudes, nous disposons toutefois de deux éléments d'appréciation importants.

En premier lieu, il existera une forte convergence des objectifs macro-économiques fixés par les Autorités européennes et par les Autorités suisses. De part et d'autre, la stabilité des prix est perçue comme le but de l'action monétaire. Cet objectif apparaît explicitement dans le mandat de la BCE, et c'est le but traditionnel de la politique monétaire dans notre pays. De plus, d'après les informations disponibles, il y a tout lieu de penser que les stratégies de mise en oeuvre de la politique monétaire par la BCE et par la BNS seront fort semblables. Dans les deux cas, on veillera à un développement des agrégats monétaires compatibles avec la stabilité des prix à moyen terme. Dans les deux cas également, cette approche sera appliquée avec la flexibilité qu'imposent des situations souvent fort changeantes sur les marchés financiers.

En second lieu, l'expérience nous montre que des pays suivant des objectifs macro-économiques semblables et connaissant des évolutions conjoncturelles proches bénéficient de cours de change relativement stables. Il faut, ici, avoir présent à l'esprit la relation qui s'est établie entre le franc et le mark allemand ces quinze dernières années. Considérée en termes réels, cette relation n'a que peu varié, contrairement à ce que l'on a pu observer entre le franc et la lire ou le franc et le dollar. Si, demain, l'euro devait être le digne successeur du mark, nous avons tout lieu de penser que la relation de change entre le franc suisse et la monnaie européenne se développera pas de manière chaotique.

Pour clore ce point, je dirai simplement que le comportement toujours plus européen de la Suisse et l'attitude toujours plus disciplinée et helvétique de nos voisins devraient créer des conditions favorables de stabilité. Cette similitude de situation devrait convaincre les marchés que le franc et l'euro sont des monnaies aux caractéristiques fondamentales fort proches.

Mais il est indéniable que la révolution monétaire que constitue l'euro comporte des incertitudes nouvelles car la monnaie européenne ne sera pas simplement l'héritière des monnaies nationales actuelles. Ce sera une nouvelle valeur, dont le destin dépendra grandement de la politique suivie par les nouvelles Autorités européennes et de la perception qu'en auront les marchés.

Nous pénétrons donc dans des eaux peu connues et devons nous tenir prêts à prendre toutes les mesures utiles afin de mettre le franc suisse à l'abri de retombées négatives.

En fait, nous n'avons pas attendu l'arrivée de l'euro pour élaborer une stratégie à cet égard. Nous avons commencé à nous préoccuper de possibles perturbations il y a deux ans déjà car la phase de mise en place de l'euro comportait des risques de déstabilisation des marchés. Notre action a consisté à mener une politique de liquidité flexible, approvisionnant généreusement le marché lorsque la demande de francs suisses était particulièrement forte. Nous nous sommes appliqués à rappeler les caractéristiques européennes de notre monnaie plutôt que d'en souligner les aspects de monnaie refuge. Il est évident qu'au plan des facteurs économiques fondamentaux, le franc suisse, le mark ou le franc français présentent de telles similitudes, qu'une évaluation différente par les marchés serait injustifiée.

Notre stratégie a donc été essentiellement préventive. L'expérience des marchés nous a appris que des tensions sur le franc suisse ne peuvent que difficilement être apaisées par une action directe et qu'il est donc plus sage de mener une action préalable visant à éviter des déséquilibres trop profonds.

Cette stratégie nous paraît avoir porté les fruits attendus. Le franc, que l'on croyait condamné à s'apprécier face aux monnaies européennes, est demeuré remarquablement stable. Ce succès a bien entendu bénéficié grandement du déroulement ordonné et crédible du processus d'intégration monétaire européen. Si cela n'avait pas été le cas, les tensions du marché auraient été beaucoup plus fortes.

Certains parmi les plus chauds partisans de la construction européenne nous demandent souvent si, en fin de compte, un rattachement unilatéral du franc à un étalon européen ne constituerait pas la réponse la plus élégante et la plus efficace aux défis posés par l'euro. Ne serait-ce pas attester, par nos actes, que l'économie suisse ne peut prospérer que dans un environnement européen et que le franc suisse appartient à la famille des monnaies européennes?

Ceux qui le proposent oublient que les décisions monétaires ne peuvent être durables et stabilisatrices que si elles sont bien enracinées dans la réalité.

En effet, un rattachement unilatéral du franc à l'euro - par la déclaration d'une parité entre les deux monnaies - ne serait pas perçu aujourd'hui, par les marchés, comme une solution définitive. Tant que la Suisse ne fait pas partie de l'Union européenne et de ses institutions, tout "accrochage" unilatéral du franc apparaîtrait comme une décision pouvant faire l'objet d'une révision ultérieure, notamment à l'occasion de négociations en vue d'une adhésion. Comme les marchés détestent les demi-mesures, la parité déclarée ne manquerait pas d'allécher la spéculation toujours à la recherche de lignes de défenses peu solides. Au lieu de calmer la situation, la parité ne ferait qu'attiser les ardeurs spéculatives. Il nous paraît donc contre-indiqué de vouloir fixer définitivement les règles monétaires de notre pays alors que le calendrier de notre insertion dans l'environnement politique européen est encore incertain. Ce serait placer la charrue devant les boeufs.

Mais, par ailleurs, ne faut-il pas aussi reconnaître qu'entre les réalités suisse et européenne, des écarts subsistent encore dans le domaine financier qui ne permettent pas de précipiter les choses sur le plan monétaire. Bien qu'ils se soient fortement rapprochés ces dernières années, les chemins de la convergence monétaire entre l'Europe et la Suisse ne se sont pas encore rejoints. Notre pays vit dans un environnement de taux d'intérêt nettement plus bas que celui de ses voisins. Vouloir forcer l'ajustement monétaire serait inmanquablement forcer celui des taux, une stratégie qui serait fort coûteuse au plan de la conjoncture.

L'action précipitée et spectaculaire d'un accrochage du franc à l'euro, qui pourrait réjouir le coeur de tous ceux qui souhaitent une adhésion de la Suisse à l'Union européenne, pourrait donc plus desservir notre pays que l'aider à s'intégrer.

5. Le franc suisse : monnaie européenne

Notre monnaie fera-t-elle obstacle à une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Union européenne ? Au-delà du difficile abandon du franc comme symbole de la Suisse de 1848 connaissons-nous des difficultés techniques à nous insérer, le moment venu, à l'ensemble monétaire européen ?

Nous devons reconnaître que notre situation sur ce plan est différente de celle des pays qui rejoindront l'union monétaire le 1.1.1999. Pour tous ces pays, la fusion monétaire signifie l'alignement sur les conditions monétaires de l'Allemagne, c'est-à-dire l'adoption de taux d'intérêt relativement bas. Les pays du Nord comme du Sud de l'Europe, dont la tradition de stabilité monétaire n'était pas très avérée, jouiront ainsi de la crédibilité d'institutions européennes créées à l'image de la Bundesbank.

La situation de départ de notre pays est fondamentalement différente puisque notre marché connaît traditionnellement des taux d'intérêt inférieurs aux taux allemands. Cet écart diminuera-t-il, ou restera-t-il un obstacle à notre adhésion ?

Il n'est pas possible d'apporter, aujourd'hui, de réponse définitive à cette question si importante pour l'appréciation des conséquences d'une adhésion. En effet, la différence des taux d'intérêt entre le franc et l'euro va refléter la perception que les marchés auront des caractéristiques fondamentales de ces deux monnaies. Si, au cours des prochaines années, l'économie suisse devient de plus en plus dépendante de l'environnement européen, le grand marché européen jouera un rôle toujours plus déterminant pour la marche de nos affaires. Il est clair que la conclusion des Accords bilatéraux sera à cet égard un élément essentiel. Plus intégré encore dans l'espace européen, notre pays verra ses pulsions économiques coïncider plus étroitement avec celles de l'Union européenne. Par ailleurs, confrontées toutes deux à des situations forts semblables, la Banque centrale européenne et la Banque nationale suisse appliqueront probablement des politiques proches l'une de l'autre. Ces fondements communs conduiront naturellement à des développements monétaires convergents. Au fur et à mesure que l'Europe s'affirmera comme une zone de stabilité, la distinction entre la rémunération de l'euro et celle du franc suisse devrait s'estomper. Ce processus pourra prendre du temps, mais comme une adhésion n'interviendra pas dans le court terme, les marchés auront le loisir de s'adapter aux nouvelles réalités monétaires. En fin de compte, si tout se déroule selon les plans dressés par le Traité de Maastricht, le franc suisse suivra de toujours plus près la trajectoire de la monnaie unique si bien qu'au moment de l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne les écarts de taux d'intérêt ne devraient plus être un obstacle insurmontable.

La construction européenne est un facteur essentiel de l'histoire européenne d'après-guerre. L'union monétaire en sera l'une des étapes les plus importantes car, à bien des égards, elle marquera l'aspect irréversible du mouvement. Dotée d'une monnaie unique, appelée à gérer en commun le grand dossier de sa stabilité financière, l'Europe entamera ainsi sous peu une nouvelle phase de son histoire.

Au cours des cinquante dernières années, la construction européenne aura su tisser des liens étroits entre des régions meurtries par des générations de conflits. Ainsi se trouveront réalisés les espoirs de paix qui animaient ses pionniers, et la mémoire de Jean Monnet, si vivante au travers des archives dont nous célébrons aujourd'hui les vingt ans d'existence, doit être, ici, évoquée avec émotion et reconnaissance.

Avec cette perspective de paix continentale se trouveront aussi réalisées les conditions qui permettront à ce petit pays, si proche de notre coeur, de sortir de sa réserve traditionnelle et de vivre harmonieusement sa réalité européenne. Sa monnaie, créée voici cent-cinquante ans pour assurer son développement et son intégration dans les échanges continentaux, a souvent reflété les difficultés de ses voisins. Demain, avec la mise en place d'une zone européenne de stabilité monétaire, le franc suisse, en se plaçant naturellement dans le sillage de l'euro, permettra à notre pays de participer pleinement à l'essor économique de notre Continent.